

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-874

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2011-875

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 791 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 RÈGLEMENTANT LES OPÉRATIONS CADASTRALE À LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 730 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 759 CONCERNANT LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

ATTENDU QU'avis de motion du projet de règlement n° 791 a été donné lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 791 modifiera le règlement de zonage no. 727 afin de modifier certaines définitions dans la section terminologie, le règlement de lotissement no. 728 afin de modifier certaines définitions et de fournir une section *Contribution pour fins de parcs*, le règlement no. 730 afin de modifier les normes de validité des permis et le règlement no. 759 afin de redéfinir certaines définitions et de modifier la portée du règlement concernant la démolition des bâtiments.

QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir.

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMENT RÉSOLU :

- D'adopter le projet de règlement n° 791 intitulé : «règlement modifiant le règlement de zonage numéro 727 de la Ville de Hampstead, le règlement de lotissement numéro 728 règlementant les opérations

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

cadastrale à la Ville de Hampstead, le règlement numéro 730 concernant les permis et certificats et le règlement numéro 759 concernant la démolition de bâtiments.»

Adoptée

2011-876

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 690-8 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 690-5 CONCERNANT LES NUISANCES

ATTENDU QU'avis de motion du Règlement n° 690-8 a été donné lors de la séance ordinaire du 26 septembre 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 690-8 intitulé : « règlement modifiant le règlement no. 690-5 concernant les nuisances ».

Adoptée

2011-877

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO.775-1 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.775 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA).

Avis de motion est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 775-1 modifiant le règlement n° 775 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Ce règlement va modifier la section 2.4.2 du Règlement no. 775 intitulée *Étude de la demande par le Comité Consultatif d'Urbanisme* en remplaçant le paragraphe 5 et en ajoutant que le Conseil peut exiger, comme condition d'approbation des plans que le requérant prenne à sa charge certains coûts, fournisse des garanties financières ou exécuté les travaux dans un délai fixe.

2011-878

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO.775-1 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.775 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA).

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE, conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead adopte par la présente le projet de règlement no.775-1 qui sera intitulé : « Règlement modifiant le règlement no.775 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)».

QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-879

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s)William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
Me Nathalie Lauzière, Greffière